

Q. Ce n'est pas ce que je vous demande; je vous demande si cet examen des dents est certain pour déterminer l'âge d'un cheval?—R. Oui, monsieur.

Q. Jusqu'à quel âge?—R. Jusqu'à douze ou quinze ans.

Q. Comment un homme qui ne serait pas complètement habitué à cet art pourrait-il être trompé en examinant un cheval de pas plus de quinze ans et dont les dents ne seraient pas aiguisées?—R. Des dents molles s'usent facilement et font paraître le cheval plus vieux qu'il est réellement.

Q. Je ne vous demande pas d'en donner les raisons. Je vous demande jusqu'à quel point un homme d'expérience ordinaire peut-il être trompé en examinant un cheval qui ne dépasse pas quinze ans, étant donné que ses dents ne sont pas aiguisées?—R. Je ne comprends pas votre question.

Q. Pouvez-vous tromper d'une année, ou seulement de quelques mois?—R. Plusieurs années.

Q. Vous dites plusieurs années?—R. Oui.

Q. Je ne crois pas que vous compreniez ma question, ou bien que je manque d'instruction dans cette science. Prenez un cheval de huit ans qui n'a pas les dents aiguisées, pouvez-vous dire, par l'inspection des dents, qu'il n'a que huit ans?—R. Oui.

Q. Pouvez-vous vous tromper de plus de six mois?—R. Non, monsieur.

Q. Alors, permettez que je vous pose la question encore une fois: pourvu que le cheval ne soit pas plus de quinze ans, que ses dents n'aient pas été aiguisées et que vous êtes un vétérinaire d'expérience ordinaire, jusqu'à quel point pouvez-vous vous tromper en déterminant l'âge de cet animal?—R. Moins d'une année.

Q. Maintenant, avez-vous fait une inspection au sujet de l'état de santé de chaque cheval?—R. J'ai examiné les chevaux et les ai fait courir dans toutes les directions.

Q. Qu'est-ce que vous entendez par examiner un cheval?—R. Je circule tout autour et le fait marcher afin de déterminer son état de santé.

Q. Vous le faites marcher ou trotter?—R. Je le fait marcher et trotter.

Q. Est-ce que vous les sondez de la main du tout?—R. Dans quelques cas, pas dans tous les cas.

Q. Pourquoi pas dans tous les cas?—R. Un vétérinaire n'est pas supposé de sonder de la main du tout.

Q. En d'autres termes, si le cheval à l'air un peu éveillé et qu'un homme de quelque habilité surveille, il peut dire sans sonder de la main?—R. Oui, monsieur.

Q. Alors, pourquoi a-t-on décidé de découvrir les maladies par les sondages à la main?—R. Dans quelques cas où vous voyez un cheval qui a une jambe raide vous examiné de la main la jambe qui semble malade.

Q. Vous remontez alors au joint, ou ailleurs, et vous y faites un examen plus sérieux?—R. Oui, monsieur.

Q. Et à propos des épreuves des yeux?—R. Comment?

*Par M. Boys:*

Q. La vue?—R. Oui, vous examinez la vue en regardant à l'œil.

*M. Blain:*

Q. Seulement pour déterminer l'état de santé des yeux?—R. Oui.

Q. Puis-je comprendre que cette méthode d'inspection dont vous parlez a été suivie pour chaque cheval acheté dans Kentville?—R. Oui, pour ceux que j'ai examinés.

Q. Combien de chevaux ont été offerts en vente à Kentville, d'après votre estimation?—R. Je n'y ai passé qu'un avant-midi.

Q. Combien ont été offerts en vente pendant que vous y étiez?—R. De 75 à 100 probablement.

Q. Y avait-il un autre vétérinaire avec vous?—R. Oui, monsieur.

Dr CHIPMAN.